

1) GENERALITES SUR LE PHENOMENE MIGRATOIRE POUR CONTRER LES IDEES REÇUES

A) L'histoire de l'Humanité commence par une formidable migration

Les migrations ont toujours fait partie de l'histoire de l'Humanité. L'Homme est un animal migratoire comme certains oiseaux. Eh oui, depuis que les hommes sont apparus sur terre ils n'ont cessé de se déplacer.

L'histoire de l'Humanité débute par une formidable migration : partant d'Afrique, les premiers hommes se répandent à la surface de la planète. La toute première migration se produit il y a plus d'un million et demi d'années, quand, parmi les premiers Hommes, les Homo erectus, quittent leur Afrique natale pour partir vers des terres nouvelles, trouver de la nourriture en allant vers des contrées où ils sont sûrs de trouver des fruits, du gibier, du poisson. Ils se déplacent en petits groupes et les voyages ne leur font pas peur : à la fin du paléolithique ils se sont dispersés un peu partout. Ils arrivent en Europe vers -700 000 ans. Ensuite elles n'ont pas cessé.

B) 16è : à partir de cette époque, les migrations changent.

Elles modifient le paysage du monde et de la France en particulier. Pourquoi les migrations changent à partir du 16è ?

A cause de deux faits marquants : la colonisation de nouvelles terres et le développement industriel.

A) 16è : l'une résulte de la découverte du Nouveau Monde qui sera bientôt appelée « Amérique » qui ouvre la porte à la colonisation après la conquête. Des Européens iront vivre progressivement sur d'autres continents. Les premiers français qui partent sur le nouveau continent, au Canada, à Terre-Neuve, au Brésil, aux Caraïbes (Haïti) sont d'abord déçus. Ils ne trouvent ni or, ni pierres précieuses, ni épices. Bref l'aventure américaine les attire peu. Jusqu'aux siècles suivants. La France et d'autres puissances européennes, concurrentes entre elles se lancent dans la conquête de nouvelles terres sous Louis 14 (17è). Elles parviennent à s'installer en Amérique et aux Antilles pour cultiver le tabac, le coton, la canne à sucre dans des plantations où les esclaves déportés d'Afrique sont obligés de travailler. En, Asie, pour se procurer les soieries, le thé, les épices. En Afrique pour le commerce de l'or, du caoutchouc, de l'ivoire, des esclaves.

Cependant, l'émigration française reste limitée. Elle augmentera lors du deuxième empire colonial français.

B) 19è : deuxième empire colonial français

A partir du 18è siècle en Angleterre et au 19è en France c'est la révolution industrielle. La révolution industrielle incite à trouver toujours plus de matières premières et de nouveaux débouchés. Grâce à la navigation à vapeur, à des transports plus rapides et moins chers, à de nouvelles explorations, les Français sont plus nombreux à partir.

Au 20è siècle, l'empire colonial français s'étend en Asie, en Afrique du nord, de l'Ouest et du centre jusqu'à l'équateur, dans l'océan indien et bien sûr aux Antilles et en Guyane.

Ce rappel, parce que ce passé colonial va jouer un rôle dans l'immigration en France comme en Angleterre et dans les ex pays colonisateurs. Mais un rappel aussi pour montrer que ceux qui sont les xénophobes les plus virulents, ne remettent jamais en question l'émigration des colons.

Nous au contraire, nous opposons à tout ce qui est conquête, domination, colonisation, exploitation d'un peuple par un autre comme l'ont fait les Européens pendant des siècles.

Par contre, les migrations, un problème ? non.

Nous sommes résolument pour la libre circulation et la libre installation des hommes là où ils le veulent.

Les migrations, les métissages introduisent la diversité, source d'enrichissement culturel, indispensable au progrès de l'espèce humaine.

Les Etats-Unis ne sont-elles pas le produit des migrations européennes ? Victor Hugo : « L'Amérique est la fille d'un premier lit d'une Europe malade ».

2) CAUSES DES MIGRATIONS.

Dans le monde actuel libéral et globalisé, les inégalités Nord-Sud créent les conditions qui fabriquent des flux migratoires. Non seulement la globalisation actuelle ne règle pas le problème mais elle l'aggrave puisque l'écart entre pays riches et pays pauvres se creuse.

Mais la misère n'explique pas entièrement les migrations : les pays les plus touchés par les sécheresses, famines, comme le Soudan ou l'Ethiopie sont peu représentés en Europe. Les causes des migrations sont complexes. L'aspiration des populations déshéritées du tiers monde n'est pas de migrer mais de vivre chez eux. Et souvent pour migrer il faut encore avoir un petit pécule permettant de payer les passeurs.

Actuellement l'immigration change. On voit arriver beaucoup de gens des pays de l'Europe de l'Est ou des ex-républiques soviétiques, gens instruits qui avaient un certain niveau de vie.

L'essentiel des migrations de masse résulte de guerres ou d'effondrements politiques. Les migrations à caractère politique sont extrêmement nombreuses. Les demandeurs d'asile sont des victimes des dictatures des ex colonies, soutenus par les gouvernements français et toutes les conséquences barbares de la politique coloniale et postcoloniale : génocide au Rwanda. Il suffit de discuter avec les sans papiers ici pour s'apercevoir que beaucoup étaient des militants politiques dans leur pays.

L'autre volant de la migration le plus important en France est l'immigration familiale. La plupart des gens qui arrivent depuis ces dernières années sont des femmes et des enfants qui rejoignent leur conjoint qui travaille en France depuis de nombreuses années et qui est français. C'est d'ailleurs pourquoi entre 1974 et 2005, la réglementation du regroupement familial a été modifiée douze fois, dans un sens de plus en plus restrictif, le dernier en date dans la loi CESEDA de Sarkozy.

D'autre part, les pays du Nord n'accueille pas toute « la misère du monde », on compte environ 125 millions d'immigrés dans le monde et les pays du Nord en accueillent moins d'un tiers. L'idée développée par les médias d'une invasion des migrants est fautive : les flux migratoires en direction de l'Europe restent étonnamment modérés. Les chiffres montrent une stabilité du nombre des étrangers qui résident en France : 3700000 en 1982, 3600000 en 1999, 3260000 en 1999, selon les recensements de l'INSEE.

Allant avec l'idée : « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde », certains tenants du libéralisme de droite ou de gauche, défendent la fermeture des frontières en disant qu'elles doivent s'accompagner d'une politique de co-développement des pays du Sud. « Développons l'économie chez eux, ils ne viendront pas chez nous etc ... » pour avoir l'air de régler le problème de façon humaniste et ferme. Mais cela supposerait la fin de la logique économique libérale et une autre répartition des richesses au niveau mondial, ce à quoi les mêmes sont opposés ! Les tenants de ces positions sont d'autant moins convaincants qu'ils soutiennent des politiques qui participent au recul de l'aide au développement, et au maintien du fardeau de la dette qui étranglent ces pays sous développés.

Les pays développés s'étaient engagés lors de la 6^e session de l'ONU en 1974 à fournir un volume d'aide qui représentait 0,70% de leur PIB. En 1996, les Etats-Unis y consacraient

0,1%, en 1998, la France : 0,40%. L'aide française au développement a diminué de 32% entre 94 et 98.

Entre 80 et 90, les pays en développement ont payé plus de 800 milliards de dollars au titre du service de la dette. Le paiement de la dette est une vraie pompe à fric qui enrichit les pays riches et appauvrit les pauvres : en effet pour le paiement de la dette du tiers monde, le FMI dit OK pour le rééchelonnement de la dette et OK pour accorder de nouveaux prêts pour rembourser. Mais la condition c'est de mener une politique d'austérité, de diminuer les sources d'endettement, de diminuer les dépenses de services publics, santé, éducation etc ..., de privatiser ces services, de dégager des ressources d'exploitation... Cela appauvrit ces pays, déstructure leur économie.

D'autre part l'idée qu'automatiquement plus de développement empêcherait les migrations est loin d'être prouvée. On peut en effet constater le contraire : plus de développement entraîne souvent plus de migrations : l'industrialisation, la mécanisation de la production notamment agricole libèrent de la main d'œuvre qui accélère l'exode rural. Il en a été de même en Europe au 19^e siècle : l'industrialisation a enclenché divers mouvements migratoires vers l'Amérique et l'Australie.

Enfin dernière idée très répandue : la soit-disante invasion d'immigrés aggrave le chômage en France. On a vu qu'il n'y a pas d'invasion mais une stabilité. D'autre part les étrangers loin de prendre la place des chômeurs ont été les premières victimes des licenciements avec la crise des années 70. La main d'œuvre étrangère a joué le rôle d'amortisseur de la crise pour l'ensemble du marché du travail : les licenciements des travailleurs étrangers dans les années 80 représentent la moitié des licenciements dans les secteurs comme l'automobile ou le BTP. En 15 ans, de 75 à 90, 40% des postes de travail occupés par des étrangers dans l'industrie ont été supprimés. Cela représente des licenciements de plus de ½ millions de salariés. Les travailleurs immigrés ont joué ce qu'on appelle dans le jargon économique le rôle de variable d'ajustement. Au cours des années 80, les étrangers ont servi de cobayes aux politiques de flexibilisation de la main d'œuvre qui se sont ensuite étendues à des catégories plus vastes de la population, les jeunes et les femmes.

Conclusion : aucune fermeture des frontières aussi drastique soit-elle ne peut empêcher les mouvements des populations. Les migrants qui veulent absolument vivre sous d'autres cieux y parviennent et nous sommes résolument pour la liberté de circulation des hommes. Les marchandises circulent librement, on ne voit pas pourquoi les hommes n'auraient pas ce droit. D'autant plus que les bourgeoisies ont durant l'histoire, des politiques migratoires bien différentes selon leurs intérêts et on va voir avec l'exemple de la France, qu'elles ont bien des fois favorisé l'arrivée massive de migrants.

2) BREVE HISTOIRE DES POLITIQUES MIGRATOIRES EN FRANCE

Un militant africain inconnu, du nom de Lamine SENGHOR résume assez bien l'histoire des politiques des gouvernants français en matière d'immigration : « *Nous savons et constatons que lorsqu'on a besoin de nous pour nous faire tuer ou pour nous faire travailler, nous sommes des français mais lorsqu'il s'agit de nous donner des droits, nous ne sommes plus des français, nous sommes des nègres.* »

L'étranger a toujours été perçu comme un instrument de travail et sa légitimité au cours de l'histoire a toujours tenu à son utilité pour la machine économique. A cette fonction économique a correspondu son statut juridique.

A) Fin du XIX^e/début XX^e :

La population française n'augmente plus contrairement au reste de l'Europe, manque de bras à la campagne comme en ville. Or comme on l'a vu avec la révolution industrielle, le développement des industries demandent beaucoup de main d'œuvre. Les pays voisins sont les principaux fournisseurs de main d'œuvre : Les tout premiers sont les pays frontaliers, des Belges, puis des Italiens. Les uns s'installent plutôt dans le Nord de la France, les autres plutôt dans le Sud-Est. Et tous travaillent là où ils peuvent, dans les mines, les usines, le bâtiment, l'agriculture. Dans les années 1880, la France traverse une crise économique. Un peu partout, les Italiens sont montrés du doigt, surnommés « ritals », ils sont présentés comme des délinquants qui volent le travail des Français. Plus graves les manifestations anti-italiens se multiplient et de vraies chasses à l'homme organisées. Ainsi en 1893, plusieurs Italiens sont tués.

B) 1^{ère} guerre mondiale, 14/18 → années 1930

Par le biais du ministère de l'Armement sont recrutés des travailleurs nord-africains, des Indochinois, des Chinois pour faire de la chair à canon.

Les « coolies »

Pendant la Première Guerre mondiale, on recrute des travailleurs jusqu'en Chine. C'est ainsi qu'arrivent en France 140 000 Chinois, dont 100 000 affectés à l'armée britannique et 40 000 aux usines françaises. Ceux-ci sont encadrés de façon militaire et regroupés dans des camps spéciaux de travailleurs.

Jusqu'en 1917, une simple déclaration à la mairie de leur résidence suffit aux étrangers pour s'établir en France et y exercer une profession. Le nombre élevé de morts durant la guerre de 14-18 provoque une pénurie de main d'œuvre masculine : l'Etat intervient désormais dans un domaine jusqu'ici réservé aux entreprises privées : le recrutement de la main d'œuvre étrangère. Il signe des conventions avec les gouvernements des pays concernés (Pologne, Italie, Tchécoslovaquie). Dans les années 20, de nouveaux migrants arrivent, venant de plus en plus loin, d'Europe de l'Est, en particulier de Pologne : transportées par camions entiers, ces familles sont emmenées dans les régions minières, dans le Nord et l'est de la France. La France, après les avoir chassés incite les italiens à revenir.

Nouvelle vague d'émigrants italiens

Aux 420 000 Italiens déjà présents en France avant la guerre de 1914 s'ajoute, au cours des années vingt et dans le cadre de la Convention d'immigration signée avec Rome, un recrutement d'ouvriers munis d'un contrat de travail initial d'un an. Des émigrants individuels, les Alpes franchies, obtiennent facilement emploi et papiers. Comme auparavant, ils viennent d'Italie du Nord et du centre. La France entière est à présent couverte : le Sud-Est, la Lorraine du fer et du charbon, l'Aquitaine qui manque d'ouvriers agricoles, les régions lyonnaise et parisienne. En 1931, le recensement de la population dénombre plus de 800 000 Italiens en France.

D'autre part, la France devient aussi la principale terre d'accueil d'exilés politiques. Qu'ils soient Arméniens ayant échappé au génocide turc, Italiens antifascistes, Russes blancs, Allemands antinazis ou Espagnols rejetant le franquisme.

En 1931, la présence étrangère, avec près de 3 millions de personnes recensées, = 7% de la population totale, une proportion jamais dépassée depuis.

- **années 30 : crise économique**

Une nouvelle loi accorde priorité du travail à l'ouvrier français dans l'entreprise en instaurant des quotas d'ouvriers étrangers dans les entreprises. Des retours forcés sont organisés qui concerneront particulièrement les Polonais

C) 2è guerre mondiale et après jusqu'aux années 70

- **Période de Vichy, de 40 à 44**, pour la première fois depuis plus de 100 ans, la période de l'Occupation a pour corollaire un quasi-arrêt de toute immigration. Loi du 27 septembre 1940 : l'étranger est soumis à une surveillance étroite et n'a plus le droit de libre circulation sur le territoire et ne bénéficie pas de la législation du travail.

- **1945- 1974 : Large recours à la régularisation a posteriori des étrangers arrivés**

dans le pays

Depuis la Libération et la loi de 45, la réglementation est fondée sur la fermeture des frontières. Mais cela n'a jamais empêché d'user de procédures pour régulariser en masse lorsque l'économie française manquait de bras.

Un nouveau cycle d'arrivées s'amorce, stimulé par les besoins en main d'œuvre durant les 30 Glorieuses - Années 60 : plein travail profonde diversification des sources de recrutement : déclin progressif de l'immigration italienne au profit de l'immigration espagnole. Explosion de l'immigration portugaise après l'accord franco-portugais de 1963, immigration marocaine, tunisienne, algérienne. Ces nouveaux émigrants entrent en France dans les conditions les plus diverses, les uns recrutés légalement, les autres clandestins. Mais comme le patronat a besoin d'eux, cela ne pose aucun problème de les régulariser en ayant un large recours à la régularisation à posteriori des étrangers arrivés en France. Cas à part des Algériens, qui étant français bénéficient longtemps de la libre circulation.

Ils n'ont pas de logements dignes de ce nom, ils s'entassent dans les bidonvilles à la périphérie des villes. Ils font les boulots durs dont personne ne veut. De 1,7 millions en 46 on atteint le double, 3,4 millions en 1975.

Quand, après la deuxième guerre mondiale, les paysans algériens partent travailler en France, ils pensent revenir au plus vite dans leur pays après avoir fait des économies pour améliorer la vie de leur famille. En France, ils déchantent vite, leurs salaires sont si bas qu'ils sont obligés d'y rester bien plus longtemps que prévu. Et beaucoup finissent leur vie ici, loin de leur femme et de leurs enfants qui ont grandi loin d'eux.

A partir des années 70, beaucoup ont pu faire venir leur famille auprès d'eux grâce au regroupement familial.

D) A partir de 1974 : fin des 30 Glorieuses début de la crise économique

La politique est à l'arrêt officiel de l'immigration. : immigration 0

- 1981 : avec la gauche : assouplissement et garanties nouvelles pour les étrangers : régularisation de 130000 personnes, institution de la carte de 10 ans, remise en place du regroupement familial avec des conditions restrictives. F. Mitterrand qui avait annoncé le droit de vote pour les étrangers aux élections municipales, finalement renonce.
- 1985 : la France signe le 1^{er} accord de Schengen sur les frontières. Les gouvernements européens choisissent d'abandonner leurs contrôles aux frontières extérieures de l'Europe en fermant les frontières extérieures aux non Européens.
- 1986 : Lois Pasqua. Répression accrue contre les clandestins et le séjour irrégulier. La régularité de l'entrée sur le territoire devient

déterminante pour la régularisation et le regroupement familial. Les déboutés du droit d'asile deviennent les victimes désignées des lois Pasqua. Près de 16000 arrêtés de reconduite à la frontière en 87. L'expulsion relève de la simple décision des préfets.

- 1988 : 2^e septennat de Mitterrand

Charters mis en place par Edith Cresson.

2/07/92 : création des zones d'attente dans les aéroports

1993 : aggravation des lois Pasqua par lui-même. La législation Pasqua devient la plus restrictive connue en France depuis la libération. : remise en cause de l'acquisition de la nationalité française à la naissance pour les enfants nés en France de parents étrangers : non plus droit du sang mais droit du sol.

Cette politique de plus en plus restrictive et la fermeture juridique des frontières est largement inefficace ; les étrangers entrent dans tous les pays européens contre la loi. Cette fermeture des frontières fabrique des sans papiers en multipliant le nombre de parias dans la société européenne. Elles expliquent l'irruption dans l'actualité du mouvement des sans papiers.

1996 : l'occupation le 18 mars de l'Eglise Saint-Amboise par 300 sans papiers marque le début d'une mobilisation qui aboutira le 23 Août à l'intervention des forces de l'ordre dans l'église qu'ils occupent. C'est également le temps des charters de la honte.

1998 : après la victoire de la gauche plurielle, Lionel Jospin, nouveau 1^{er} ministre doit faire face à une multiplication de mobilisations et de mouvements de sans papiers, d'occupation. Il refuse de procéder à une régularisation totale des sans papiers et annonce la mise en place d'un dispositif transitoire, au cas par cas, dans l'attente d'un « réexamen d'ensemble » de la législation sur l'immigration et la nationalité qui aboutira aux lois Chevènement de 98. Les mobilisations arrachent des régularisations dans le cadre de la circulaire Chevènement, 77000 sans papiers sont régularisés. 65000 verront leur dossier rejeté avec injonction de quitter le territoire.

- Depuis, on connaît, une multiplication de mesures restrictives et répressives.

Cette politique continue de fermeture des frontières, est une catastrophe du point de vue politique. Car elle ancre dans les esprits l'idée, dans les classes populaires que les étrangers représentent un danger, une menace et leur enlève les boulots. Cela banalise le racisme bien au-delà de la sphère d'influence politique de l'extrême droite.

3) QQ mots sur la loi dite CESEDA (Code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile)

NON A L'IMMIGRATION JETABLE !

Le projet de loi de Villepin, sous le gouvernement Raffarin, datant du 1^{er} mars 2005 sur le code d'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile dit « CESEDA », constitue une attaque sans précédent contre les étrangers, présentés comme des boucs émissaires, responsables de tout, de l'insécurité, du chômage etc ... Sarkozy pour des raisons bassement électoralistes reprend la démagogie lepéniste mais en démultiplié car avec les grands moyens de l'Etat.

En bref, il prévoit de s'attaquer au séjour des étrangers malades. Le visa de trois mois n'est plus considéré comme une entrée régulière permettant de postuler au droit au séjour. La durée de présence de 10 ans qui donnait droit au séjour régulier est remise en cause. Les 5 renouvellements de la carte d'un an permettant d'obtenir la carte de résident de 10 ans sont abrogés. Pour tous les sans papiers régularisés durant ces dix ans de lutte, c'est adieu à la carte

de 10 ans. C'est la condamnation à une irrégularité perpétuelle, à être des sans papiers toute leur vie !

Quant aux étrangers en situation régulière, le droit pour eux de vivre en famille devient un exploit car le gouvernement durcit encore les conditions du regroupement familial : le demandeur devra justifier de conditions de logement inaccessibles, de ressources au moins égales au SMIC (sans compter les allocations familiales, APL etc ...) et il faudra en plus l'avis du maire sur une « bonne intégration ». Les mariages mixtes seront de plus en plus difficiles et la durée de vie commune exigée allongée.

Nouveauté de cette loi : l'immigration choisie. D'un côté discours à vocation politique

Destiné à attirer la clientèle d'extrême droite et d'autre part rupture avec l'idée d'immigration 0 prônée jusqu'alors en apparence par la droite traditionnelle. On a vu que dans les faits cela n'a jamais été ni voulu, ni possible. Au contraire on affiche le besoin d'une fraction immigrée qui intéresse l'économie, on choisit ceux qui vont bosser. Cette politique d'immigration choisie est apparue malgré tout à certains comme une contradiction de la part du ministre anti immigrés assez surprenante de sa part. Comme s'il faisait une politique de gauche. L'objectif est bien sûr de rafler large du point de vue électoral et de piquer des voix sur la gauche. Mais surtout satisfaire les patrons et une partie des libéraux pas seulement de droite.

Cette histoire d'immigration choisie n'est évidemment pas un tournant dans la politique de l'immigration. C'est une politique demandée par les patrons. En même temps il faut une politique de contrôles des entrées mais les patrons ne sont pas favorables à trop de contrôles et veulent pouvoir bénéficier d'une main d'œuvre pas chère et exploitable.

Cf le rapport du Conseil économique et social du 13 octobre 2003 qui estime : « *l'immigration peut contribuer dans les décennies à venir à la croissance économique, au développement de l'emploi, au financement des retraites et de la protection sociale* ». Pour faciliter l'accueil de ces candidats étrangers à l'emploi en France, le CES préconise l'instauration d'un visa à durée déterminée. « Une immigration légale, régularisée et contrôlée procure des recettes et diminue les coûts sociaux » assure le rapporteur du CES, Michel Gevrey.

Mot pour mot ce que prévoit le CESEDA.

La nouveauté de ce CESEDA est la création d'une carte de séjour de trois ans renouvelable une seule fois, appelée « compétences et talent », avec interdiction de faire venir sa famille. Elle permet de piller les cerveaux, la sueur et les bras des pays du Sud en fonction des besoins économiques des patrons puis de les jeter après usage. Mais cette carte compétences et talents c'est encore la cerise sur le gâteau. Il y a aussi délivrance de cartes précaires sans engagement de durée qui correspondent à la durée du contrat de travail. Ces salariés taillables et corvéables, sont pieds et poings liés aux patrons. A leur merci ils seront tenus par la menace de l'arrêt de travail qui représentera retrait de la carte de séjour à tout moment. Pas le droit de revendiquer ni de faire grève. En cas de renvoi, la loi prévoit comme seule sanction pour l'employeur de verser au salarié étranger une taxe équivalente au prix des frais du retour ! Comme le CPE et le CNE, ces mesures veulent généraliser la précarité. Une société fondée sur le travailleur jetable exige une immigration jetable.

C'est pourquoi la lutte contre ce projet Sarkozy ne concerne pas que les immigrés mais tous les salariés, chômeurs et précaires. Elle fait partie intégrante de la lutte engagée contre la précarisation de toute la société. Plus on précarise une partie des salariés, plus on attaque leurs droits et plus c'est tout le monde du travail qui est visé.

CQs de cette loi :

- d'un côté politique drastique de rejet et d'expulsion qui va fabriquer des sans papiers.

D'ailleurs cette catégorie constitue aussi un volant de main d'œuvre pour les employeurs. Cf citation de Raymond Barre qui en son temps avait dit : « Même l'immigration illégale est utile car elle pèse sur les salaires ».

- De l'autre côté avec cette immigration choisie, en fonction de son utilité c'est l'idée de délocalisation sur place. Au lieu de transporter les entreprises à l'étranger pour bénéficier d'une main d'œuvre moins chère on les fait venir ici c'est encore beaucoup plus économique : cf : les travailleurs roumains et indiens aux chantiers de Saint-Nazaire.

- Circulaire Sarkozy sur la régularisation des enfants scolarisés et de leurs parents répondant à certaines conditions.

4) Que devons-nous faire ?

a) A l'échelle internationale.

On ne peut pas aborder la question de l'immigration ici en France sans la replacer dans un contexte international. Et l'on ne peut pas essayer de réfléchir à des solutions sans la replacer dans notre projet général et dans une logique internationaliste. Sinon on n'abordera tjs le problème par le petit bout de la lorgnette. Notre projet c'est changer le monde, changer les causes des inégalités Nord Sud . On ne parviendra à résoudre ces injustices de développement à l'échelle mondiale en parvenant à une autre répartition des richesses, à l'abolition de la dette, en construisant un monde où il n'y a plus de dictature, plus d'impérialisme, plus de guerre. Et pour cela la lutte ne peut être qu'internationale, une union des peuples opprimés du monde luttant ensemble contre leurs ennemis communs. C'est important car des courants d'idées comme ceux des indigènes de la Rq développent l'idée d'un combat des pays pauvres contre les pays riches, ce qui reviendrait de façon catastrophique à dresser les peuples opprimés de la planète les uns contre les autres. Cf lire la partie internationale Manifeste.

Et la lutte que nous menons ou devrions mener ici, j'y reviendrais, parmi la frange immigrée de la classe ouvrière ici et plus largement de la population fait partie de ce combat. Car tout immigré, militant politique et syndical ici en France a des liens familiaux, personnels et politiques dans son pays d'origine. Les passerelles s'établissent facilement d'un pays à l'autre.

b) ici en France comment changer et avec quelle force sociale ?

Pour nous la force sociale motrice principale du changement est toujours la classe ouvrière ; Mais classe pas homogène. Classe qui a tjs été diversifiée et divisée à la fois économiquement (différence entre l'aristocratie ouvrière et les plus précarisés) et politiquement. Aujourd'hui l'émiettement économique est encore plus important avec la précarisation d'une partie de plus en plus grande de la classe ouvrière (dont la partie immigrée) et le nombre important de chômeurs. La concurrence entre prolétaires est donc de plus en plus exacerbée. Et des ouvriers, chômeurs etc au lieu de se voir comme faisant partie de la même classe se vivent comme ennemis les uns des autres.

Donc notre premier boulot essayer d'unifier politiquement. Pour cela nous avançons des revendications unifiantes autour du programme d'urgence ;

- combat pour l'égalité des droits, droit au travail pour tous, droit au logement, à un revenu minimum, à la santé.
- Pour la régularisation de tous les sans papiers
- Pour la libre circulation des hommes et des femmes et la liberté d'installation
- Lutte contre le racisme et toutes les discriminations

- Droit de vote des immigrés à toutes les élections locales et nationales.

Sur ce terrain à la bourre à la fois sur le plan politique et syndical. difficulté dans le combat syndical que cette lutte de défense des travailleurs immigrés et des discriminations en tout genre fassent partie intégrante de la lutte des syndicats. QQ syndicats l'ont fait : Cf Saint-Nazaire : section syndicale CGT de site avec tout le monde. Et puis changement depuis peu dans la politique de la CGT qui s'est engagée avec d'autres syndicats dans la lutte des salariés sans papiers.

Pas seulement rôle normal de défense de tous les salariés mais travail d'unification de la Classe ouvrière et de lutte contre le fossé entre ouvriers, chômeurs français et immigrés.

Sur le terrain politique, rôle du NPA :

Travail en direction des immigrés est souvent résumé dans la tête des camarades à la lutte des sans papiers. C'est plus facile car c'est une fraction identifiée, organisée, combative et mobilisée depuis dix ans. Mais cela ne représente qu'une infime partie de la population immigrée des quartiers, des usines, jeunes moins jeunes ; je n'inclus pas là dedans les jeunes des cités, qui sont pour la plupart français ... Autre problème dont il faudrait discuter aussi à fond. Trouver les voies et les moyens de développer nos idées et qu'un courant politique se construise dans cette partie de la population.

Beaucoup de chose à faire et peu de bras.

Travail politique : autre point à souligner qui rejoint les précédents. Lorsqu'il s'agit d'immigration on pense sans papiers et quand on pense lutte des sans papiers souvent les camarades ne conçoivent la lutte ou le soutien que d'une façon humanitaire, caritative. Il y a tout un aspect du travail qui est la défense immédiate des gens, les dossiers, l'aide en tout genre qu'il faut faire ; mais cela bouffe souvent tout le reste et empêche de relier ce combat à court terme avec nos perspectives lointaines et nous empêche souvent de penser le problème politiquement et sur le plan international en fonctions de notre projet global de société. Il faut repenser absolument, collectivement le problème dans ce sens.